



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

La reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience à l'université : une réalité variée et des pratiques en transformation

Auteurs

Yves de Champlain, professeur, Département d'éducation et formation spécialisées, Université du Québec à Montréal, de_champlain.yves@uqam.ca

Isabelle Houot, maître de conférences, Département des Sciences de l'éducation et de la formation, Université de Lorraine, Nancy, isabelle.houot@univ-lorraine.fr

Daniel Laurin, conseiller, Direction des affaires académiques, de la recherche et de l'innovation, Bureau de coopération interuniversitaire, Montréal, dlaurin@bci-qc.ca



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Dans tous les pays occidentaux, depuis le processus de Bologne (Pitseys, 2004), ainsi que dans le reste du monde depuis la Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur (UNESCO, 2019), les établissements d'enseignement supérieur œuvrent à coordonner les modalités de développement et d'accréditation des compétences des sortants de formation comme des actifs en reprise d'études. Ces efforts concertés visent à favoriser, d'une part, la mobilité à des fins d'apprentissage et, d'autre part, les apprentissages à des fins de mobilité. Cette recherche de stratégies communes a mené les établissements universitaires à intégrer dans leur offre des dispositifs de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience (RVAE¹).

En France depuis 2002 et au Luxembourg depuis 2009, les personnes peuvent demander une validation des acquis de leur expérience (VAE²) en vue d'obtenir un diplôme universitaire complet ou partiel. Au Canada, ces procédures de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC³) sont également développées, soit pour permettre l'admission à un programme universitaire, soit pour obtenir une partie des crédits menant à l'obtention d'un diplôme.

Néanmoins, les universités dans leur ensemble se sont montrées jusqu'à présent assez rétives à implanter des politiques et des dispositifs de RVAE (Browning, 2020; Gauttier, 2013; Julien et al., 2019). La RVAE universitaire est souvent limitée, soit en termes de taux de participation ou d'abandon, soit parce que confinée à l'admission ou aux programmes spécialisés en formation d'adultes (Bernal Gonzalez et al., 2018; de Champlain, 2024; Houot, 2014). Ces difficultés ont été expliquées notamment par le fait que l'université décerne des diplômes qui lui sont propres et qui reflètent l'expertise disciplinaire de son corps professoral. Ainsi, il y est particulièrement complexe de reconnaître complètement un diplôme ou d'élaborer des méthodes normalisées de RVAE (Chastel et al., 2016). En outre, les personnes responsables d'évaluer les demandes de RVAE en milieu universitaire étant des spécialistes disciplinaires, elles ne sont que très rarement des spécialistes de la RVAE. Les informations disponibles sur les usages de ces dispositifs dans l'enseignement

¹ La formule de RVAE est utilisée ici pour décrire tout dispositif ou pratique de reconnaissance, de validation et d'accréditation des acquis issus de l'expérience ou extrascolaires.

² *Validation of prior learning* (VPL) dans les pays anglophones.

³ *Prior learning assessment and recognition* (PLAR) dans le Canada anglais.



supérieur montrent par ailleurs que plus l'université est orientée vers la recherche, moins la RVAE y est acceptée (Browning, 2020).

Le savoir universitaire se déploie avant tout sur des bases théoriques et scientifiques, ce qui a fait dire à certains que les savoirs acquis par l'expérience ne répondent pas à ces mêmes exigences (Landry, 1986). Cependant, outre que cette discordance peut s'avérer créatrice (Clot et Prot, 2003), il a été démontré que l'expérience vécue et réfléchie permet une profondeur de compréhension qui se retrouve rarement dans la formation universitaire (Barrette et de Champlain, 2017; Pastré, 2011) et que le savoir universitaire est lui-même tributaire de l'expérience pratique (Cherqui-Houot, 2006). Comment alors établir ce dialogue ?

Il appert que l'accélération des processus migratoires, conjuguée à la mondialisation croissante du marché de l'emploi, a remis en évidence l'importance de la RVAE (Fulton et al., 2016). L'UNESCO continue également à mener la concertation et la mobilisation d'un nombre sans cesse croissant de pays autour de l'éducation tout au long de la vie (UNESCO, 2002, 2021) et de la RVAE (Fortier, 2017; UNESCO, 2012), venant ainsi non seulement affirmer et réaffirmer leur importance pour un développement durable des sociétés du XXI^e siècle, mais interpellant aussi de plus en plus l'enseignement supérieur.

Si la non-reconnaissance des acquis entraîne des coûts sur les plans humain, social et économique (Bellemare, 2015; Grant, 2016; Pagé et al., 2004), l'ouverture des institutions à la RVAE constitue un pilier fondamental du principe d'éducation tout au long de la vie, lequel s'impose comme un incontournable du développement social et économique, notamment par le développement de l'économie du savoir (Bélisle et Boutinet, 2009; Liétard, 2017). Toutefois, la RVAE demeure complexe, non seulement à traiter mais aussi à aborder en contexte universitaire. Il est donc nécessaire de développer une réflexion tenant compte de cette complexité (Houot, 2014; Mayen et Métral, 2008).

La RVAE universitaire fait l'objet d'un intérêt scientifique (Bernal Gonzalez et al., 2020; Cherqui-Houot, 2001, 2006, 2009; de Champlain et al., 2020, 2023; Morin, 2015) et d'un développement croissants (Glauser, 2018; Ouellette, 2006; Shaffer et Groupe de réflexion et d'action sur la RAC, 2010). Ce numéro spécial propose donc un lieu d'échanges et de réflexions intersectoriels sur la RVAE universitaire, une rencontre touchant des acteurs très variés de la RVAE, à l'égard de sa mise en œuvre, de son développement institutionnel, de ses fondements et de ses résultats de recherche empirique, de même qu'une rencontre entre les pratiques canadiennes et européennes qui sont le plus souvent étudiées comme des réalités séparées.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

Les trois premières contributions à ce projet offrent chacune une analyse détaillée d'un des aspects de la RVAE en enseignement supérieur et universitaire. La première contribution, *Comblant l'écart de compétences entre les nouveaux arrivants et l'industrie : preuves provenant du projet d'innovation de la main-d'œuvre et de l'inclusion* de Wendy Cukier, Guang Ying Mo, Stefan Karajovic, Betina Borova et Ranjana Nagpal, nous propose une vision actuelle de la problématique au Canada. Les nouveaux arrivants font face à divers obstacles à leur intégration économique, notamment aux réglementations restrictives concernant les titres de compétences étrangers. Cet article examine le problème plus spécifique des écarts de compétences et analyse des solutions déjà en place.

Parcours en reconnaissance d'acquis extrascolaires au 1^{er} cycle universitaire : des enjeux de justice sociale, de Rachel Bélisle, expose une synthèse de résultats de recherches de divers pays sur les parcours en reconnaissance des acquis dans des dispositifs au 1^{er} cycle universitaire, et plus particulièrement sur les défis à relever pour que ce type de dispositifs serve à la fois les besoins sociaux et l'émancipation des personnes.

Chantale Lepire propose pour sa part le *Cadre de référence réflexif pour élaborer, implanter et évaluer un dispositif de reconnaissance d'acquis et de compétences : l'apport d'ordres professionnels québécois*, issu d'une démarche documentaire et conceptuelle ayant débuté par la recension et l'analyse de dispositifs de reconnaissance des acquis offerts par plusieurs ordres professionnels du Québec. Cette démarche a mené à la proposition générique d'un cadre de référence réflexif pour élaborer, implanter et évaluer un dispositif de reconnaissance d'acquis et de compétences.

Les deux contributions suivantes se concentrent sur le contexte québécois de la formation à l'enseignement. *Référentialisation des compétences enseignantes : Analyse des savoirs de l'agir professionnel en vue de la reconnaissance et la validation des acquis de l'expérience et des compétences* de Marie Alexandre, Lina Sylvain et Danielle Raymond rend compte d'un processus de référentialisation des savoirs de l'agir professionnel en situation. Les auteures ont procédé à une analyse exhaustive du *Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante* (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2020) qui a permis de traduire les processus internes requis en réponse aux situations de la pratique éducative ainsi que les traits essentiels de chaque compétence.

Pour sa part, Sonia El Euch rend compte, dans *La posture du corps professoral à l'égard de l'implantation d'une nouvelle politique de reconnaissance des acquis des compétences (RAC) et de l'expérience (RAE) pour les programmes de formation à l'enseignement*, de la réticence à adhérer à la RVAE pour la formation à l'enseignement malgré un accord



avec le principe de la reconnaissance des acquis. Si cette réticence est majoritairement liée à la valeur accordée aux savoirs, l'auteure met également en évidence les biais cognitifs permettant d'expliquer certaines contradictions apparentes.

Les deux dernières contributions issues de la recherche nous font voir le versant européen de cette réalité. Dans *Reconnaissance des acquis d'expérience en formation professionnelle supérieure suisse : entre profession et université, entre pratique et théorie, entre formel et informel*, Sandrine Cortessis, Christine Hämmerli et Patrizia Salzmänn mettent de l'avant certains problèmes propres au système suisse, notamment le manque de transparence en matière de prise en compte des acquis expérientiels. Les auteures proposent l'analyse de la prescription concernant la prise en compte des acquis dans les écoles supérieures, de leur mise en œuvre concrète et de leur justification.

Finalement, dans *Penser les parcours adultes à l'université : La VAE comme révélateur*, Isabelle Houot partage son analyse de la RVAE dans les universités françaises. En prenant comme point de départ les parcours diplômants hybrides, il y sera question des débats propres à la manière de considérer les savoirs expérientiels au regard des finalités de l'université. Ces débats mettent en lumière les différentes configurations dans lesquelles les agents professionnels transigent à la fois sur l'objet et la finalité de leurs activités communes pour produire et modéliser les dispositions propres à la VAE.

Les textes issus des milieux de pratique offrent un aperçu à la fois varié et contrasté du développement et de la mise en œuvre de la RVAE. Nous débutons avec trois récits de parcours en RVAE. Dans *Une histoire de vie professionnelle avec la reconnaissance des acquis, comme passages de frontières et de niveaux entre parcours, discours et dispositifs*, Gaston Pineau nous offre un témoignage à la fois expérientiel et conceptuel. Ce dernier retrace les étapes de son parcours de professionnel, de formateur et de chercheur, qui font de lui un témoin privilégié de l'éducation permanente et de la RVAE. Daniel Laurin partage pour sa part *Quelques propos recueillis lors d'un entretien sur la reconnaissance des acquis à l'université*, qui met en évidence, à travers son propre parcours de conseiller, les enjeux actuels de la RVAE, tels qu'ils sont vécus et abordés au sein des institutions québécoises.

Les textes qui suivent sont également le fruit d'entretiens menés auprès de quatre praticiens de la RVAE universitaire au Québec par Jean Pascal Lafrance. Les propos tenus auront toutefois été reformulés pour faire ressortir l'essentiel des propos abordés lors des échanges avec l'intervieweur. Nous en profitons pour remercier M. Lafrance du soin avec lequel il a accompagné des praticiens de divers horizons afin de mettre en mots l'essence de leur pratique. Céline Camirand nous offre le troisième



récit, soit *Un parcours de développement de la RAC universitaire*. Ce récit de pratique présente l'évolution de la RVAE à l'Université du Québec à Trois-Rivières par le biais de quatre réalisations importantes.

Les deux textes qui suivent proposent un renversement de point de vue, puisqu'il sera davantage question de la manière dont les praticiens de la RVAE œuvrent à la valorisation des parcours des personnes candidates. Dans *Valoriser la richesse des parcours*, Laurence Barreau nous montre comment cette richesse constitue le moteur d'un travail qui pourrait se limiter à une dimension administrative, mais qui déborde sur des dimensions relationnelles et humaines. Danielle Cloutier va dans le même sens dans *Les multiples dimensions de l'accompagnement en reconnaissance des acquis* où elle relate l'importance de cet accompagnement en RVAE et les multiples manières de le mettre en œuvre pour faciliter le parcours des personnes candidates.

Les deux derniers textes ne sont pas le résultat d'entrevues mais des textes rédigés dès le départ par les auteures elles-mêmes. Ces textes témoignent de la dimension transdisciplinaire de la RVAE. En effet, toute démarche de RVAE implique de tisser des relations entre deux mondes, bien souvent au-delà de leurs dimensions disciplinaires respectives. Avec *La reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle, un modèle pour l'évaluation des apprentissages expérimentiels*, Marise Delisle propose une analyse démontrant le potentiel des principaux éléments de l'approche bien établie de la RVAE québécoise en formation professionnelle pour la RVAE universitaire. Finalement, Elisabeth Jacob, Marie-Michèle Tremblay, Glorya Pellerin, Véronique Paul, Christine Couture, Diane Gauthier, Roberto Gauthier et Lily Bacon témoignent de leurs démarches pour le développement de la *Reconnaissance des acquis d'expérience pour les étudiants inuit et des Premières Nations inscrits dans un programme de formation en enseignement*, et plus particulièrement sur la reconnaissance des activités réalisées par des personnes autochtones non enseignantes en périphérie de l'activité scolaire proprement dite.

Références

Barrette, J. et de Champlain, Y. (2017). *Transition professionnelle, savoir professionnel et « savoir enseigner » chez l'enseignant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick: Impacts de la formation universitaire en andragogie et du soutien en emploi sur la transmission à l'étudiant-futur-professionnel*. [Rapport final]. Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et Éducation permanente de l'Université de Moncton. <http://www.archipel.uqam.ca/10540/>



Bélisle, R. et Boutinet, J.-P. (Éds.). (2009). *Demandes de reconnaissance et validation d'acquis de l'expérience : Pour qui ? Pour quoi?* Presses de l'Université Laval.

Bellemare, K. (2015). *La déqualification des immigrantes universitaires : Le rôle de l'origine ethnique* [Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph. D.) en relations industrielles]. Université de Montréal.

Bernal Gonzalez, A., Devos, C., Manga, C. et de Viron, F. (2020). Les préoccupations des acteurs de la VAE à l'université face à un changement de pratique d'évaluation destinée aux réfugiés. Le cas du projet « VAE, trois lettres qui valorisent tous ». Dans P. Lafont et C. Cavaco (Éds.), *Les défis de l'évaluation dans les pratiques de reconnaissance et de validation des acquis de l'expérience* (p. 85-102). L'Harmattan.

Bernal Gonzalez, A., Salmon, A. et de Viron, F. (2018). Les procédures de validation et valorisation des acquis de l'expérience en Belgique francophone : État des lieux, enjeux et illustration. Dans *Reconhecimento, validação e certificação de adquiridos experienciais em Portugal, França, Bélgica e Itália* (p. 75-96). Instituto de Educação da Universidade de Lisboa.

Browning, K. F. (2020). A Case Study on the Recognition of Prior Learning (RPL) : Perceptions of University Faculty. *The Canadian Journal for the Study of Adult Education*, 32, 15-40.

Chastel, X., Menant, I., Le Pivert, P., Santana, P. et Sultan, P. (2016). *Évaluation de la politique publique de validation des acquis de l'expérience* (2016-013R / 2016-065; p. 241). Inspection générale des affaires sociales et Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Cherqui-Houot, I. (2001). *Validation des acquis de l'expérience et universités, quel avenir ?* L'Harmattan.

Cherqui-Houot, I. (2006). VAE : Les universités à l'épreuve du savoir. *Savoirs*, 1(10), 95-112.

Cherqui-Houot, I. (2009). Actes de validation à l'université : Un modèle entre l'être et le savoir, la personne et le collectif. Dans R. Bélisle et J.-P. Boutinet (Éds.), *Demandes de reconnaissance et validation d'acquis de l'expérience : Pour qui ? Pour quoi?* Presses de l'Université Laval.

Clot, Y. et Prot, B. (2003). Expérience et diplôme : Une discordance créatrice. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32/2, 183-201.



de Champlain, Y. (2024). *Vécu des étudiantes et des étudiants en démarche de reconnaissance des acquis et des compétences à l'Université du Québec à Montréal*. Université du Québec à Montréal.

de Champlain, Y., Chatigny, C., Lepire, C. et Essopos, I. (2020). La reconnaissance des acquis et des compétences disciplinaires en contexte universitaire : Évolution d'un dispositif. Dans S. Beaupré, J. Lefebvre et Y. de Champlain (Éds.), *L'analyse réflexive en enseignement professionnel et technique : De la théorie à la pratique*. (p. 97-121). Presses de l'Université de Québec.

de Champlain, Y., Hutchison, M., Boudreault, H., Chastenay, P., Girard, A. et Laurin, D. (2023). La reconnaissance des acquis et des compétences, une transdiscipline ? *Enjeux et société*, 10(1), 163-193.

Fortier, G. (2017). Les lignes directrices de l'UNESCO pour la RVA. Dans B. Liétard, A. Piau, & P. Landry (Éds.), *Pratiquer la reconnaissance des acquis de l'expérience : Enjeux, modalités, perspectives* (p. 67-71). Chronique sociale.

Fulton, A., Pullen-Sansfaçon, A., Brown, M., Éthier, S. et Graham, J. (2016). Migrant Social Workers, Foreign Credential Recognition and Securing Employment in Canada : A Qualitative Analysis of Pre-Employment Experiences. *Canadian Social Work Review / Revue Canadienne de Service Social*, 33(1), 65-86. <https://doi.org/10.7202/1037090ar>

Gauthier, P. (2013). La validation des acquis de l'expérience à l'université: *Revue française d'administration publique*, n° 144(4), 1107-1119. <https://doi.org/10.3917/rfap.144.1107>

Glauser, W. (2018, août 1). Faites place aux étudiants au parcours non traditionnel. *Affaires Universitaires*. <https://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond/article/faites-place-aux-etudiants-au-parcours-non-traditionnel/>

Grant, M. (2016). *Brain Gain 2015 : The State of Canada's Learning Recognition System*. The Conference Board of Canada.

Houot, I. (2014). Note de synthèse : VAE, des règles pour de nouveaux jeux à l'université. *Recherches & éducations*, 10, 161-175. <https://doi.org/10.4000/rechercheseducations.1990>

Julien, M., Hébert, C., Gosselin, L., Lemieux, O., St-Onge, M. et Blanchette, R. (2019). *Les réussites, les enjeux et les défis en matière de formation universitaire au Québec : Avis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur*. Conseil supérieur de l'éducation.



Landry, F. (1986). L'admission aux études de premier cycle, les équivalences de cours et la reconnaissance des acquis expérimentiels à l'Université du Québec. Dans *Reconnaître les acquis expérimentiels à l'université— : Pourquoi ? Comment?* (p. 63-81). Éditions de l'Université de Sherbrooke.

Liétard, B. (2017). La reconnaissance et la validation des acquis. Dans P. Carré & P. Caspar, *Traité des sciences et des techniques de la formation* (4e éd. entièrement revue et augmentée, p. 569-586). Dunod.

Mayen, P. et Métral, J.-F. (2008). Compétences et validation des acquis de l'expérience. *Formation emploi*, 101, 183-197.

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2020). *Référentiel de compétences professionnelles : Profession enseignante*. Gouvernement du Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_compétences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

Morin, S. (2015). *Le rôle des ordres professionnels dans l'intégration des immigrants qualifiés à travers le processus de reconnaissance des acquis et des compétences : Les cas de l'Ordre des ingénieurs et du Collège des médecins du Québec* [Mémoire de maîtrise]. Université Laval.

Ouellette, M. (2006). *La reconnaissance des acquis dans les universités québécoises : État de la situation*. Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française.

Pagé, C., Bérubé, C., Lemelin, C. et Saint-Pierre, C. (2004). *Cap sur l'apprentissage tout au long de la vie : Rapport du comité d'experts sur le financement de la formation continue*.

Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle : Approche anthropologique du développement chez les adultes*. Presses universitaires de France.

Pitseys, J. (2004). Le processus de Bologne. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 52(1), 143. <https://doi.org/10.3917/riej.052.0143>

Shaffer, N. et Groupe de réflexion et d'action sur la RAC. (2010). *Reconnaissance des acquis et des compétences : Élément stratégique pour l'apprentissage tout au long de la vie* (Un projet de charte pour l'apprentissage tout au long de la vie, d'un cadre technique et d'un mode de financement). Université du Québec.



REVUE HYBRIDE DE L'ÉDUCATION

UNESCO. (2002). *L'éducation tout au long de la vie : Défis du vingt et unième siècle*. Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

UNESCO. (2012). *Lignes directrices de l'UNESCO pour la reconnaissance, la validation et l'accréditation des acquis de l'apprentissage non formel et informel*. Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.

UNESCO. (2019). *Convention mondiale sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur*. Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.

UNESCO. (2021). *Adopter une culture de l'apprentissage tout au long de la vie une contribution à l'initiative les futurs de l'éducation : Rapport d'une consultation transdisciplinaire d'experts*. Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.